

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Provence-
Alpes-Côte d'Azur et gendarmerie pour
la zone de défense et de sécurité Sud

Décision n° 4576 du 3 février 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud
NOR : INTJ2202810S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 49499 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130632S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2022 :

Sentenac	Cyril	NIGEND : 164 132
-----------------	-------	------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2022 :

Motyl	Vincent	NIGEND : 187 686
--------------	---------	------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2022 :

Swain	Maxime	NIGEND : 311 496
Demangeot	Gaëtan	NIGEND : 202 675
Dorge	Grégory	NIGEND : 209 017

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2022 :

Pougnet	Thomas	NIGEND : 369 384
Dimino	Florent	NIGEND : 355 948
Legros	Geoffrey	NIGEND : 302 466

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 février 2022.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Provence-
Alpes-Côte d'Azur et la gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Sud,
A. Browaëys